



## Pommier / Poirier

**N°13**  
**16/05/2019**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Tavelure** : des projections de spores sont encore possibles, le risque pourrait être important lors des pluies annoncées pour cette fin de semaine.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions débute.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : en cas de suspicions de résistances concernant la tavelure et le puceron cendré, signalez les cas (analyses gratuites en laboratoire possible).

# Pommier - Poirier

## • Tavelure

De nouvelles sorties de taches liées aux contaminations des 24-25 avril ont été observées en fin de semaine dernière sur feuilles de la pousse. Des taches sur fruits sont également visibles depuis la semaine dernière.

D'après le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies qui sont intervenues les 3-4 mai ont pu engendrer localement des contaminations de niveau « léger » à « assez grave ». Les pluies des 7-8-9 mai ont quant à elles donné lieu à des contaminations de niveau « assez grave » à « grave » sur l'ensemble des secteurs.



**Tache de tavelure sur jeune fruit**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### Contaminations enregistrées sur la période du 1 au 15 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	08/05 à 02h au 09/05 à 13h	Grave
	Béquin	07/05 à 22h au 09/05 à 11h	Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	08/05 à 02h au 09/05 à 13h	Assez grave
03/05 à 20h au 05/05 à 07h		Légère	
33	Les Leves	09/05 à 14h au 10/05 à 06h	Légère
		07/05 à 19h au 09/05 à 07h	Grave
		03/05 à 15h au 05/05 à 07h	Assez grave
	Quinsac	04/05 à 01h au 04/05 à 19h	Légère
24	Lanxade	09/05 à 18h au 10/05 à 07h	Légère
		07/05 à 20h au 09/05 à 09h	Grave
		04/05 à 00h au 05/05 à 06h	Légère
16	Le Tâtre	11/05 à 07h au 12/05 à 05h	Légère
17	St-Quantin de Rançanne	08/05 à 21h au 10/05 à 10h	Assez grave
		07/05 à 18h au 08/05 à 11h	Assez grave
	Pessines	08/05 à 23h au 10/05 à 08h	Grave
		07/05 à 18h au 08/05 à 11h	Assez grave
		01/05 à 19h au 02/05 à 07h	Légère
	St-Sigismond-de-Clermont	08/05 à 21h au 10/05 à 10h	Assez grave
		07/05 à 18h au 08/05 à 11h	Assez grave

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

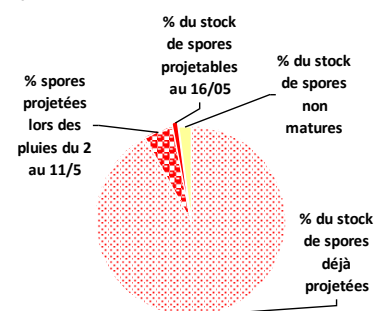
\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les sorties de taches liées aux contaminations des 3-4 mai devraient être visibles dès aujourd'hui et celles des 7-8 mai à partir des 18-19 mai.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse maintenant de 0,1 % par jour et le stock de spores déjà projetées représente près de 98 % du potentiel annuel. 3 à 6 % du stock aurait été projeté lors des pluies qui sont intervenues du 2 au 11 mai. Le stock de spores projetables oscille à ce jour entre 0,5 et 0,8 % du stock annuel.

Le suivi biologique des projections d'ascospores de tavelure a mis en évidence des projections significatives lors des pluies qui sont intervenues au cours de ces quinze derniers jours.

### Maturation et projections d'après le modèle



### Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives d'ascospores. Le risque tavelure pourrait être important lors des pluies annoncées pour cette fin de semaine.

## Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées, de l'évolution de la végétation et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.



Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- ***Venturia inaequalis*** (tavelure) - **Boscalid (SDHI) / Captane / Dithianon**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) :

[a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org) ; 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

### • Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

#### **Evaluation du risque**

Nous sommes en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions sont redevenues favorables à la bactérie en ce début de semaine avec des températures supérieures à 24°C enregistrées le 14 mai. Les températures annoncées pour les prochains jours ne seraient pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire les bois taillés, le jour même, par brûlage en limitant les transports afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

- **Oïdium**

En parcelles sensibles, les symptômes sur pousses progressent.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

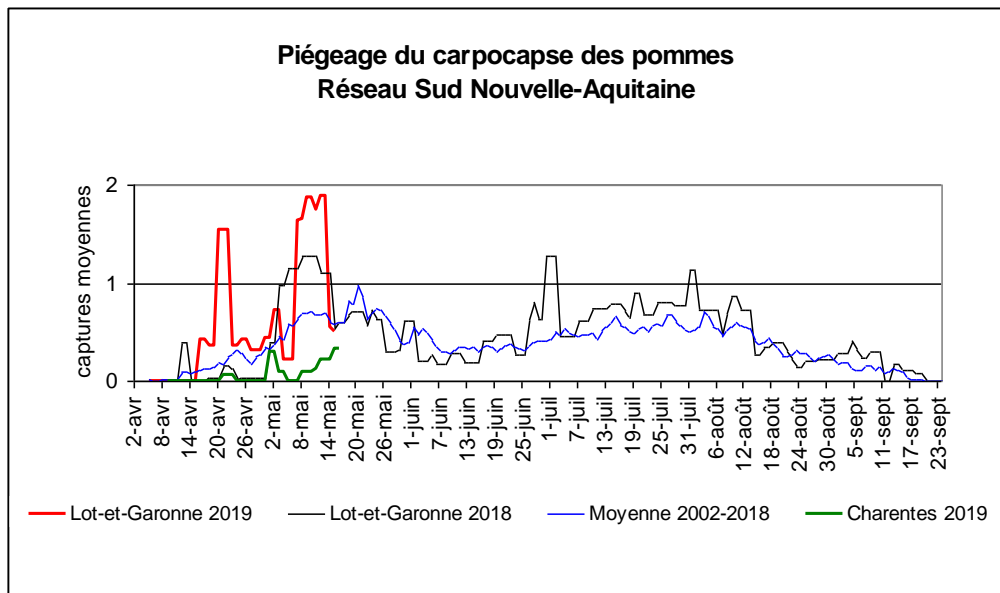
**Evaluation du risque**

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques** : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

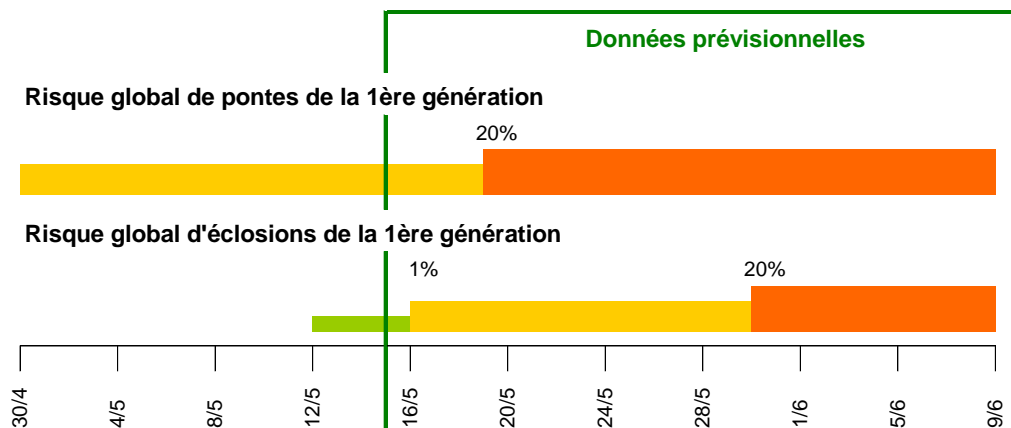
- **Carpocapse des pommes**

Sur notre réseau de piégeage, une hausse des captures est enregistrée depuis la semaine dernière.



**Données de modélisation** : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 15 % du potentiel de pontes et 1 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 17°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier dès cette fin de semaine (18-20 mai) et les éclosions à partir des 29-31 mai. Ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).

**Données de modélisation Carpacapse des pommes**



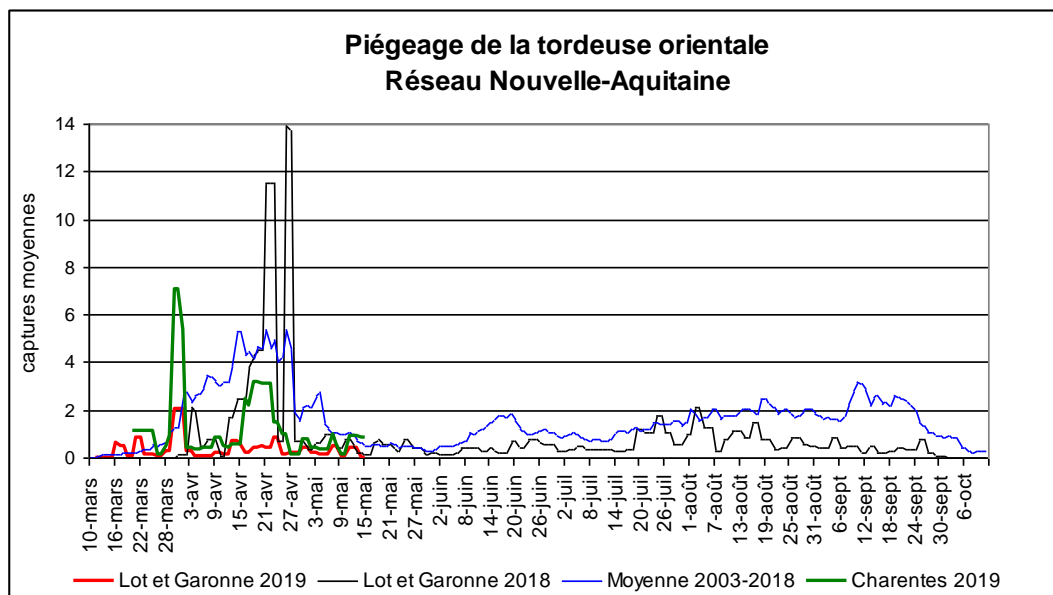
**Evaluation du risque**

La période à risque élevé de pontes va débuter et la période à risque d'éclosions débute.

**Méthodes alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

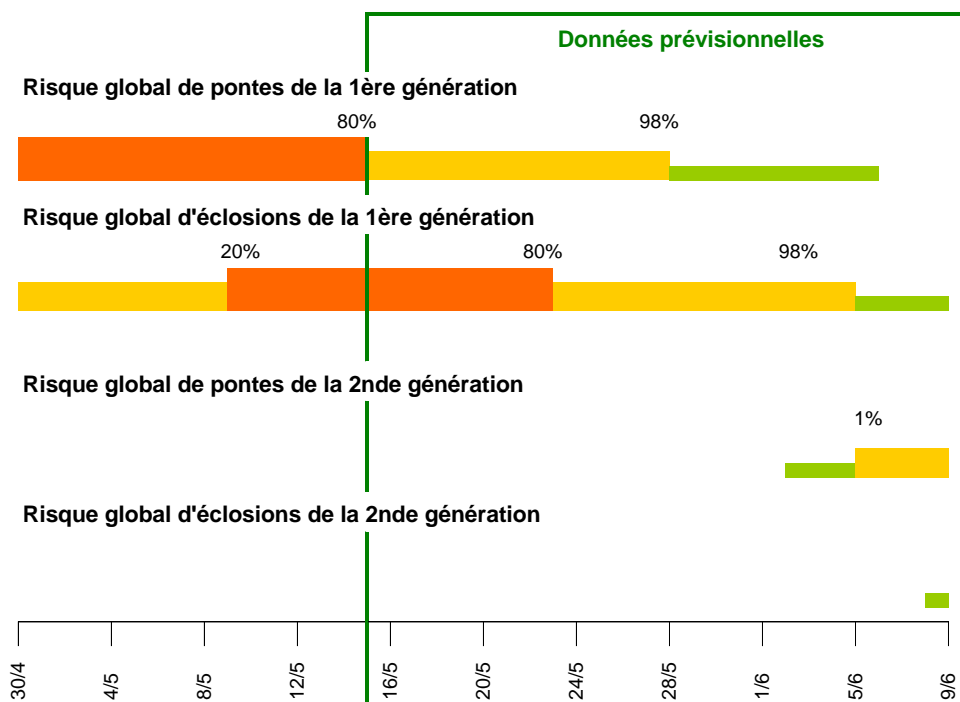
• **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont faibles.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 80 % du potentiel de pontes et 50 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (15 à 17°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 22-24 mai. Le second vol pourrait débuter début juin. Ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours pour les secteurs plus tardifs (la Dordogne et les Charentes).

**Données de modélisation Tordeuse Orientale**



## Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

**Méthodes alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

### • Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours. Des prises importantes de *Pandemis* ont été enregistrées localement en début de semaine sur le secteur des Charentes.

#### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque :** 5 % d'organes attaqués (corymbes de fruits).

**Méthodes alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

### • Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence, des repiquages de pucerons cendrés sont observés.

Au niveau des vieux foyers de pucerons cendrés on observe la présence de formes ailées, leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain) va débuter.

## Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



**Pucerons cendrés et pucerons verts sur jeune pousse**

(Crédit Photo : F. Marchesan – FDGDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Le couple suivant est exposé à un **risque de résistance** :

- *Dysaphis plantaginae* (puceron cendré) - **Flonicamide**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** (gratuit) : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org); 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Puceron lanigère**

En parcelles à forte pression, la migration sur les jeunes pousses est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Hoplocampe**

Sur arbres non traités et en parcelle conduite en agriculture biologique, quelques dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle et perforation du jeune fruit d'où s'écoulent des déjections foncées) sont observés.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Anthonome du pommier**

En parcelles à forte pression, des piqûres de nutrition d'adultes sur feuilles et sur fruits peuvent être actuellement visibles. Des dégâts sont signalés en parcelles sensibles avec des échecs de protection avant fleur en Lot-et-Garonne et en Dordogne.

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, quelques punaises adultes ainsi que des pontes sont observées.



***Coreus marginatus***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



***Gonocerus acuteangulatus***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### **Evaluation du risque**

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont relativement faibles.

En parcelles de référence, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les pontes et les éclosions se sont intensifiées (15 à 42 % de pousses avec présence de pontes et 39 à 54 % avec des jeunes larves lors des observations réalisées en début de semaine).

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec l'éclosion des larves de seconde génération.

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

## • Puceron mauve du poirier

Une forte présence de pucerons mauves du poirier est signalée dans certains vergers des Charentes.

## • Cèphe du poirier

Des dégâts de cèphe du poirier sont observés depuis la semaine dernière sur jeunes pousses de poirier.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidences en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.

## • Cochenilles

**Cochenille rouge du poirier :** la migration des jeunes larves est en cours.

**Pou de San José :** selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves pourrait débuter à partir des 21-25 mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

### Evaluation du risque

La période à risque débute lors de la migration des jeunes larves, elle est en cours pour la cochenille rouge du poirier.



**Piqûres en hélice**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Mesures prophylactiques :** L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'acariens prédateurs et de coccinelles du genre *Stethorus* est observée.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

- **Metcalfa pruinosa**

Le flatide pruineux *Metcalfa pruinosa* passe l'hiver sous forme d'œufs, dans les anfractuosités de l'écorce des espèces végétales qu'il colonise. Les éclosions sont très échelonnées, elles débutent généralement en mai et peuvent se poursuivre jusqu'en septembre. En s'alimentant de la sève de la plante hôte, il affaiblit les végétaux et entraîne, par le miellat qu'il sécrète, le développement de fumagine sur les feuilles et les fruits.



**Jeune larve de Metcalfa**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

*Metcalfa pruinosa* est extrêmement polyphage et peut coloniser de nombreuses espèces végétales. Il est très présent dans les haies, les friches et les bords de rivières. Ces zones le plus souvent non traitées constituent des réservoirs très importants.

En parcelle de référence, la première jeune larve a été observée cette semaine. Les éclosions débutent.

**Mesures prophylactiques :** dans les parcelles où *Metcalfa* a posé problème l'année dernière, des mesures prophylactiques peuvent être envisagées : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension. Une lutte biologique avec un hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa pruinosa* : *Neodryinus typhlocibae* est possible par l'implantation de nids qui doivent déjà être en place.

- **Zeuzère**

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation de pièges est à prévoir avant la fin du mois. Ils doivent être posés au dessus de la frondaison et plutôt en périphérie de la parcelle.

**Méthodes alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones sont à installer avant le début du vol. Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

## • Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent. Au niveau des foyers de pucerons, on note régulièrement des œufs, des larves et des adultes de syrphes et de coccinelles. Des pupes de syrphes et des punaises prédatrices sont également observées.



Larve de coccinelle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Pupe de syrph

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane, ...), agrumes (citron, orange, ...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge, ...).**

*Bactrocera dorsalis* est pressenti pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*